

Rapport du conseil communal

8. Approuver un crédit de CHF 405'000.00 pour l'assainissement de la Rue de La Jonction

La canalisation d'évacuation des eaux usées et notamment la conduite de l'eau potable sont en mauvais état. Depuis deux ans, les communes de Bévilard et de Valbirse ont déboursé environ CHF 40'000.00 pour des réparations de fuite d'eau sur cette route.

Dernièrement, une fuite d'eau a inondé les caves d'un immeuble. Etant donné que cela n'était pas la première fuite, notre assurance dégâts d'eau nous a informés, que désormais, elle ne prendrait plus à sa charge de nouveaux frais en cas de nouvelles fuites d'eau.

Les travaux à entreprendre sont de remplacer la canalisation des eaux usées depuis le carrefour de la rue La Jonction et celle d'Emile Villeneuve jusqu'au collecteur situé vers le bâtiment no 7 de la rue La Jonction selon croquis en annexe.



Concernant la conduite d'eau potable, elle sera assainie depuis le carrefour jusqu'en haut de la rue de La Jonction selon plan ci-après.



Sur cette rue les BKW doivent également entreprendre des travaux d'assainissement et n'interviendront pas dans notre fouille puisqu'il s'agira de deux fouilles bien distinctes. Le Conseil communal a décidé de ne pas refaire complètement la route afin que cela n'engendre pas trop de frais pour la commune.

Coûts des remplacements des conduites TTC :

Compte de la route :	CHF	0.00
Compte des eaux usées :	CHF	113'400.00
Compte de l'eau potable :	CHF	291'600.00
Montant total des travaux TTC	CHF	405'000.00

Ce montant est inscrit dans le plan financier 2016 de la commune mais pour un montant de CHF 580'000.00 puisque le compte des routes était touché. Cette dépense sera financée par les taxes causales et il n'y aura pas de charges induites. Ces travaux ne seront pas subventionnés et il n'y aura également pas de contributions de tiers. Ces travaux commenceront en octobre pour se terminer l'année prochaine.

Conclusion

Le Conseil communal, à l'unanimité des membres présents, vous recommande d'accepter le crédit d'engagement de CHF 405'000.00 pour l'assainissement de la route de La Jonction.

Bévilard, le 11 mai 2016

Le Conseil communal